

L'avenir de la TNT suspendu à la Conférence mondiale des radiocommunications 2023

La France, suivie par l'Europe, a pérennisé l'utilisation de la bande de fréquences 470 - 694 MHz pour la télévision numérique terrestre. Mais c'est l'Union Internationale des Télécommunications (UIT) qui est responsable de la gestion du spectre des fréquences dans le monde. Et l'UIT a pris la décision de rediscuter les changements possibles d'attribution de la bande lors de la prochaine Conférence mondiale des radiocommunications en 2023. La phase d'étude des besoins et des possibilités de partage est déjà lancée. Elle risque de télescopier le projet de modernisation de la plateforme TNT en France.

[Veillez utiliser le formulaire pour vous connecter](#)

[Vous souhaitez être abonné ? envoyez nous un email](#)

[Vous avez oublié votre mot de passe ?](#)

Se connecter